

Le cabinet Desarnauts rejoint Lexavoué Pau-Toulouse

Pau-Toulouse, janvier 2017 – Nous avons le plaisir d'annoncer le rapprochement de nos cabinets, Lexavoué Pau-Toulouse et Desarnauts. Le cabinet, désormais composé de 7 avocats dont 4 associés et 5 assistantes, fait suite à un long partenariat et permet, grâce à la mise en commun de nos compétences, de répondre plus largement aux besoins des clients.

Le cabinet Lexavoué Pau-Toulouse s'appuie sur les expertises fines et complémentaires des membres de son équipe, tant à l'égard des particuliers (état des personnes, droit patrimonial, etc.) que des PME et TPE (droit des sociétés, droit commercial, baux commerciaux, droit social, etc.).

Il propose un accompagnement personnalisé, allant du conseil à la résolution du différend.

L'équipe, particulièrement à l'écoute des préoccupations et besoins de ses clients, particuliers comme entreprises, est en mesure, du fait de son expérience, de les conseiller et accompagner dans leurs différentes démarches, qu'elles relèvent du juridique, du judiciaire ou du processus de leur choix.

Lexavoué Pau-Toulouse est en effet pilote en France en matière de modes alternatifs de règlement des litiges. [EN SAVOIR PLUS](#)

Cette approche est particulièrement adaptée aux difficultés actuelles des entreprises confrontées à des problématiques complexes, souvent à forts enjeux financiers et sociaux.

Ainsi, les conseils que nous leur prodiguons leur permettent d'encadrer le risque économique, de confiner le conflit pour ne pas nuire à leur image de marque grâce aux moyens mis en place et de conserver la maîtrise du temps.

Bertrand Desarnauts, ancien Bâtonnier et Président de l'École des Avocats Sud Ouest Pyrénées (Cours d'appel de Toulouse et de Pau), se dit très heureux de ce rapprochement :

« Ancien Bâtonnier, je sais combien les besoins des particuliers et des entreprises évoluent et, de fait, les métiers du droit. Rejoindre une équipe qui tient compte du contexte des entreprises et joue la carte de l'interprofessionnalité est très stimulant. »

Lexavoué est en effet devenu en 2017 la première société interprofessionnelle d'avocats et d'huissiers de justice en associant Maîtres Damien Tronel, Olivier Sassard, Olivier Fradin, Agnès Tête, Audrey Dimitrio et Guillaume Bau-fumé, huissiers de justice associés à Lyon.

La nouvelle équipe de Lexavoué Pau-Toulouse



Sophie CRÉPIN
Avocat associé

Droit civil
Droit commercial
Procédure civile
Arbitrage
Médiation
Droit collaboratif
Procédure participative

[CONTACTER](#)

Caroline HORNY
Avocat associée

Droit social
Protection sociale
Droit communautaire
Droit collaboratif

[CONTACTER](#)

Pierre MARBOT
Avocat associé

Droit civil
Droit commercial
Procédure civile
Médiation
Droit collaboratif

[CONTACTER](#)

Bertrand DESARNAUTS
Avocat associé
Ancien Bâtonnier
Président de l'École des Avocats Sud Ouest Pyrénées

Droit social
Droit commercial
et des affaires
Médiation
Droit collaboratif

[CONTACTER](#)

Virginie DESPIERRES
Collaboratrice

Droit de la famille
des personnes,
de leur patrimoine
Droit collaboratif

[CONTACTER](#)

Guillaume FAUGÈRES
Collaborateur

Droit public
Droit pénitentiaire
Droit pénal
Contentieux du permis
à points

[CONTACTER](#)

Vincent ROBERT
Collaborateur

Droit des mesures
d'exécution
Droit bancaire
Droit commercial
et des sociétés
Droit collaboratif

[CONTACTER](#)

À propos de Lexavoué

Fondé en 2011, Lexavoué compte aujourd'hui plus de 60 avocats et huissiers, dont 35 associés, répartis au sein de 23 implantations. Le cabinet Lexavoué intervient auprès de l'ensemble des ressorts des cours d'appel. Reconnu comme expert des procédures, en civil et en commercial, le cabinet Lexavoué intervient en contentieux et en conseil pour une clientèle variée : confrères, grands groupes, PME/ETI et particuliers. Expert en matière de règlements alternatifs des conflits (droit collaboratif, procédure participative, médiation, conciliation), il garantit à ses clients des prestations de haut niveau grâce au respect d'une charte exigeante et des outils communs.

[SITE INTERNET](#)



LEXAVOUÉ Pau

4, place Albert-1^{er}
64000 Pau
Tél. : + 33 (0)5 59 27 74 84
Fax : + 33 (0)5 59 27 07 27

[E-MAIL](#)



LEXAVOUÉ Toulouse

7, place de la Trinité
31000 Toulouse
Tél. : + 33 (0)5 61 53 24 22
Fax : + 33 (0)5 61 55 38 11

[E-MAIL](#)

Les implantations de Lexavoué et les bureaux sur : www.lexavoue.com

Aix-en-Provence, Amiens, Angers, Besançon, Bordeaux, Caen, Chambéry, Colmar, Douai, Grenoble, Limoges, Lyon, Montpellier, Nîmes, Orléans, Paris, Pau, Poitiers, Rennes, Riom, Rouen, Toulouse, Versailles.

Pour vous désinscrire, cliquez ici.